

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 23 (1887-1888)
Heft: 97

Vereinsnachrichten: Rapport de la commission de contrôle sur l'exercice 1886

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'intensité au fond de la vallée, le long du cours de l'Orbe. C'est là que le froid s'est accumulé. Un « *Combier* » me disait : « *Le froid s'est entassé sur l'Orbe.* »

J'ai cité encore le cas du 14 février, pour montrer que ces chutes thermométriques occasionnées par le rayonnement nocturne ne sont pas rares, surtout à la fin de l'hiver ; mais jamais encore, durant notre siècle, on n'en a vu une pareille due à une si complète coïncidence de causes concourantes.

Le Sentier, 20 février 1888.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE sur l'exercice 1886.

Monsieur le Président et Messieurs,

La Commission nommée d'abord par vous se composait de MM. Tzaut, de Sinner et Golliez ; le premier ne devait, hélas ! pas fonctionner longtemps, la mort étant venue si rapidement l'enlever à notre affection. M. de Blonay l'a remplacé dans la Commission.

Par un fâcheux concours de circonstances, la Commission dut vérifier à deux reprises les comptes de l'an dernier.

Durant le mois de février, elle a contrôlé toute la comptabilité de 1886, et, poussant ses investigations dans un domaine qui devait d'abord n'être pas le sien, elle a examiné les comptes de 1887 jusqu'au moment où M. Dutoit les avait arrêtés. Il s'agissait par ces opérations de donner au Comité la certitude du bon état de ces comptes, afin de fixer la somme pour laquelle nous devions intervenir dans la solution des affaires Dutoit. A ce moment déjà, les comptes établis par notre Caissier ont été reconnus parfaitement exacts.

Le mode de vivre de notre caisse a changé depuis l'accident qui l'a frappée, et, aujourd'hui, la comptabilité est établie par M. Pelet. Ce dernier a repris et refait le bilan de la Société au 31 décembre, il a revu toute l'année écoulée et nous avons cons-

taté avec plaisir que ses comptes sont parfaitement justes et bien tenus. Nous avons à signaler, à cette occasion, une heureuse innovation destinée à faire disparaître quelques irrégularités ; c'est la séparation des arriérés en *créanciers divers* et *débiteurs divers*, qui, jusqu'ici, figuraient pêle-mêle dans nos comptes. Nous voyons sous ces rubriques des sommes de 262 fr. 10 cent. à débiteurs divers et 1832 fr. 50 à créanciers divers. M. Pelet a trouvé ainsi d'anciennes notes à régler et il était, en effet, fort utile d'être à jour sur ce point.

Nous croyons devoir signaler à l'attention du Comité quelques abonnements au *Bulletin* qui se font un peu attendre et nous pensons qu'il y aurait lieu, suivant la coutume ordinaire, de procéder à leur rentrée au moyen de mandats postaux.

Nos comptes présentent un excédent réel des recettes sur les dépenses de 1403 fr. 65.

La révision de la bibliothèque n'a amené aucune observation.

En résumé, nous vous proposons :

1° D'approuver les comptes de l'année 1886 tels qu'ils ont été établis par le Caissier ; 2° de donner décharge au Comité ainsi qu'aux Commissaires-vérificateurs de leur gestion et de leur contrôle ; 3° de voter au Comité et au Bibliothécaire des remerciements pour leur bonne administration.

Pour la Commission :
Le Rapporteur, E. GOLLIEZ.

Résumé des comptes pour 1886.

RECETTES

Finances d'entrée	Fr.	50 —
Contributions annuelles	»	1,856 —
Sous-locations	»	303 —
Intérêts perçus	»	3,404 —
Bulletins vendus	»	11 25
Tirages à part	»	91 10
	Fr.	<u>5,715 35</u>

DÉPENSES

Impression, brochage du <i>Bulletin</i>	Fr.	1,505	90
Bibliothèque	»	335	20
Dépenses extraordinaires	»	644	60
Observations météorologiques	»	185	—
Loyer, impôts	»	715	—
Fonds de Rumine, achats de livres	»	532	—
Frais d'administration	»	394	—
Excédent des recettes sur les dépenses	»	1,403	65
	Fr.	5,715	35

Bilan arrêté au 31 décembre 1886.

ACTIF

Titres déposés à la Banque cantonale vaudoise :

15 délég. Desplands de 1000 fr., int. Fr. 385 40	15,000	—
12 » Ritter » » 300 —	12,000	—
12 » Wyssbrod » » 268 —	12,000	—
5 » Wanner » » 100 —	5,000	—
55 oblig. 1878 de 440 fr.	550 —	24,200
14 » Etat de Vaud, 500 fr., » » 116 65	7,000	—
1 cédule Caisse hypothécaire, » » 1 65	5,000	—
Capital	75,700	—
Rates d'intérêts	1721 70	1,721 70
Capital. Compte nouveau	Fr. 77,421	70
Solde en caisse	» 157	25
En compte-courant chez A.-L. Dutoit	» 5,814	30
Débiteurs divers, notes dues à la Société.	» 262	10
	Fr. 83,655	35

PASSIF

Créditeurs divers, notes non payées au 31 décembre 1886.	Fr.	1,832	50
Capital, solde créditeur.	»	81,822	85
	Fr.	83,655	35

